

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014**Solution Tampon de Molybdène****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise****Nom du produit:** Solution Tampon de Molybdène**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** DUBP409108**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Produits chimiques de laboratoire**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd, Cincinnati, OH 45241
(800) 438-2647

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence (800) 255-3924

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange:****Corrosif**

Troubles sévères des yeux, catégorie 1
Corrosion de la peau, catégorie 1A

Corrosion cutanée ,1A.
Lésions des yeux 1.

Mot signal: Danger**Mentions additionnelles de danger:**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Conserver le conteneur bien fermé.

Bien se laver la peau après utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014**Solution Tampon de Molybdène**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
 Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 64-19-7	Acide acétique	48 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	37 %
CAS 127-09-3	Acétate de sodium	15 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins**Description des mesures de premier secours****Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau :

Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Mal de tête. Irritation. Nausée. Des difficultés respiratoires. Perturbation de la fonction pulmonaire. Irritation des voies respiratoires supérieures. Irritation oculaire.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Provide SDS document to physician. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**Agent d'extinction****Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les contenants fermés.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014**Solution Tampon de Molybdène****Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:**Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éliminer toute source d'allumage. Se méfier des vapeurs s'accumulant, elles peuvent former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Précautions environnementales:

Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8. Toujours appliquer les réglementations locales. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)**SECTION 7: Manutention et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Voir Section 13. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle:**

64-19-7, Acide acétique, MPT 10,000000 ppm É.-U. ACGIH (VLS).
 64-19-7, Acide acétique, PPT 10,000000 ppm 25,000000 mg/m³ É.-U. NIOSH.
 64-19-7, Acide acétique, PPT 10,000000 ppm 25,000000 mg/m³ É.-U. OEL (OSHA).

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

Solution Tampon de Molybdène

Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.
Protection respiratoire:	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.
Protection oculaire:	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.
Mesures générales d'hygiène:	Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Acide acétique piquante dominante	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	4	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	0 °C	Solubilités:	Solubilité infinie.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	>112,8 °C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Réactivité:**

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014**Solution Tampon de Molybdène**

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales. L'acide acétique se rétracte à la congélation, ce qui peut entraîner l'explosion du contenant.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

Les bases fortes, les oxydants puissants, l'acide chromique, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, le peroxyde de sodium. Chaleur excessive.

Matériaux incompatibles:

Acides forts. Bases fortes. Oxydants. Métaux.

Produits de décomposition dangereux:

Émet des vapeurs irritantes. Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Toxicité aiguë:** Aucune information additionnelle.**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.**Corrosion/irritation de la peau:**

Corrosion cutanée ,1A. 64-19-7.

Domages/irritations oculaires sévères:

Lésions des yeux 1 64-19-7.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.**Mutagénicité cellulaire germinale:**

Effets mutagènes se sont produits sur les animaux d'expérimentation.

Toxicité reproductrice:

Les expériences montrent effet toxique pour la reproduction chez les animaux de laboratoire.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques**Écotoxicité** No additional information.**Persistence et dégradabilité:** Aucune information additionnelle.**Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.**SECTION 13: Précautions pour l'élimination****Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014**Solution Tampon de Molybdène**

Neutraliser avec une solution d'hydroxyde de sodium ou de carbonate de sodium à 5 %. Diluer avec de l'eau et évacuer par les égouts. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux ou nationaux. Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport**US DOT (Département des transports américain)****N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

2790

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Solution acide acétique.**Classe de risques:** 8**Groupe d'emballage:** III.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

Non-vrac:**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Solution acide acétique.**Classe de risques:** 8**Groupe d'emballage:** III.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires****États-Unis (É.-U.)****Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

64-19-7 Acide acétique 1000 lbs.

Proposition 65 (Californie):**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014**Solution Tampon de Molybdène****Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 3-0-0**HMIS:** 3-0-0**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)**Abréviations et acronymes:**

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.